

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)

DECS

Date

4 novembre 2025

Numéro

25.177

Heure

11h15

Auteur-e(-s) : Armelle von Allmen Benoit

Titre : Accueil d'enfants de Gaza

Contenu (questions posées au Conseil d'État) :

Le canton de Neuchâtel semble, selon les médias, favorable au principe d'accueillir des enfants blessés provenant de Gaza. Cet accueil, dans le cadre de la tradition humanitaire, ne peut qu'être salué. Seulement, il soulève quelques interrogations de notre part :

- Selon la presse, les enfants accueillis peuvent être accompagnés de quatre proches. Comment s'assurer qu'aucun des proches n'est membre du Hamas ou d'une milice armée ?
- Quel statut obtiendront-ils ? Et le traitement reçu pourrait-il durer « à vie » ?
- Le service cantonal de la santé publique du canton de Neuchâtel explique dans *Arcinfo* : « *La question financière de ces accueils n'ayant pas été précisée par la Confédération, le canton assumera subsidiairement les surcoûts de ces prises en charge.* » RTS Info rapporte de son côté que « *les cantons d'accueil prendront en charge les frais médicaux et logistiques* ». Qu'en est-il réellement ? Pourquoi ces deux discours ? Si le canton est responsable des frais médicaux et logistiques, à quel montant sont-ils évalués ? Sont-ils pris en charge par les assurances-maladie ?

Développement (commentaire aux questions) :

Notre tradition humanitaire est centrale. Seulement, la France a fait une mauvaise expérience lors de son accueil de réfugiés. Il est dès lors nécessaire de se demander comment le canton de Neuchâtel règle la question des accompagnants et de la durée de l'accueil.

Le Conseil d'État fribourgeois refuse l'accueil d'enfants à cause d'« *un "manque de clarté" dans les conditions touchant à la prise en charge médicale et financière* ». Sur ce point, la RTS mentionne les propos d'Alexandre Vonlanthen, président du parti libéral-radical fribourgeois : « *Cela m'a étonné dans un premier temps, mais c'est une réponse assez sensée au vu du contexte financier du canton de Fribourg.* » La situation du canton de Neuchâtel est aussi compliquée et il est dès lors important d'éclaircir la question du financement.

Souhait d'une réponse écrite : NON

Demande d'urgence : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Armelle von Allmen Benoit

Autres signataires (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :

Autres signataires suite (prénom, nom) :